



PROJET $\frac{2025}{2029}$ ASSOCIATIF

EN BREF



L'ASSOCIATION

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés



Association loi
1901 créée en
1973



Adhérente à
la Fédération
nationale des
APAJH

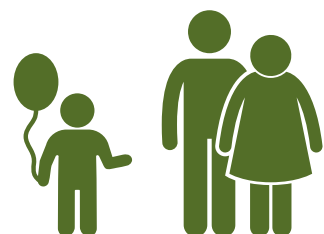


Reconnaissance
d'utilité
publique



Conseil
d'administration
composé de
bénévoles

LE PUBLIC ACCOMPAGNÉ



ENFANTS ET ADULTES

personnes en situation
de handicap,
déficience intellectuelle,
polyhandicap et/ou
Troubles du Spectre de
l'Autisme (TSA).

LES VALEURS

Solidarité

Le caractère universel du handicap
en fait l'affaire de la société, nous
en sommes le garant au plan local.

Citoyenneté

Une personne en situation de
handicap est un citoyen avant tout,
avec des droits et des devoirs.

Laïcité

Ce principe fondateur de la
République est respecté dans tous
les établissements et services.



Plus de
800
personnes
accompagnées



Plus de
200
professionnels
passionnés



Plus de **12** millions
de budget annuel



Plus de **50** ans
d'histoire

Personne en situation de handicap



Entreprise Adaptée

APAJH Services 87

Entreprise Adaptée
Blanchisserie et prestations de
services (ménage ...)
Verneuil-sur-Vienne et Chateauponsac

Service Vacances et Loisirs

Service Vacances

Service Loisirs

Pôle Multi-handicap

MAS Polyhandicap et Autisme Aixe-sur-Vienne

L'EMO

Equipe Mobile pour
adultes autistes*

* Intervention sur le département de la Haute-Vienne

Dispositif d'**habitat inclusif** pour
adultes TSA sur la ville de Limoges

Unité Résidentielle pour adultes
TSA en situation complexe
Limoges

Pôle Éducation Formation

IME
Saint-Laurent-Les-Églises

**SESSAD et
SESSAD PRO**
Limoges

SAM
Limoges

Siège

Service Ressources Humaines

Service Comptabilité, Finances
et achats

Service Qualité, Hygiène -
Sécurité - Environnement et
développement

Service Informatique

Service Communication

Directeur Général

Assemblée Générale
Conseil d'Administration
Bureau

Président de l'Association

APAJH
Haute-Vienne

Association gestionnaire du

GEM TSA 87

NOS AMBITIONS ET ACTIONS

1

Défendre les droits des personnes en situation de handicap

2

Assurer le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées

1. Placer la personne accompagnée au centre : l'autodétermination
2. Faire connaître les droits fondamentaux de chacun et accompagner leur expression individuelle et collective
3. Assurer un bien-être au quotidien
4. Rester mobilisé pour une réponse accompagnée pour tous

3

Poursuivre la démarche d'amélioration continue de la qualité

1. Assurer la mise en œuvre des recommandations des bonnes pratiques professionnels de l'HAS
2. Proposer un développement permanent des compétences aux professionnels
3. Tendre vers l'obtention des certifications qualité
4. Placer l'éthique au cœur de nos pratiques

4

Poursuivre le développement de l'offre de service

5

Être porte-parole des personnes en situation de handicap dans les instances locales

6

Innover

7

Engager l'association dans la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)